

SCHEMA ÉVOLUTIF DE LA DÉMARCHE PSII

ÉTAPES	QUI	QUOI
1	Un intervenant professionnel du CSS ou du CISSS du BSL	Levée d'un drapeau MSSS ou MEQ
CSS	Direction d'établissement	
CISSS	TS autorisé au dossier	
2	La personne qui a levé le drapeau et l'intervenant professionnel de l'autre réseau	Rencontre MSSS et MEQ sur la pertinence d'initier une démarche PSII : Pré-identification du coordonnateur, de l'IP et des partenaires potentiels (à confirmer avec la famille)
CSS	Direction d'établissement	
CISSS	TS autorisé au dossier	
3	Jeune, ses parents et l'IP	Rencontre familiale: Présentation de l'intention et explication de la démarche, obtention du consentement, établissement du portrait de la situation globale du jeune, confirmation au coordonnateur de la volonté des parents à l'égard de la démarche ou pré-démarche PSII (s'il y a lieu) et des partenaires autorisés
4	Coordonnateur désigné (IP pour la validation des partenaires à inviter et le lien à la famille)	Préparation de la rencontre PSII : Décision formelle Invitation aux personnes concernées: date, heure, lieu Désignation possible de la personne au secrétariat Rappel du Portrait à remplir
4.1	Coordonnateur, partenaires invités, IP	Étape 4.1 Si nécessaire, pré-rencontre PSII
5	Coordonnateur, partenaires, IP, jeune, parents	Rencontre d'élaboration du PSII : Animation par le coordonnateur Désignation de la personne au secrétariat si nécessaire
6	Tous les partenaires impliqués dans le PSII, le jeune, ses parents, IP	Réalisation et suivi des actions (PI)
7	Coordonnateur, partenaires, IP, jeune, parents	Rencontres d'évaluation/révision du PSII
8	Coordonnateur, partenaires, IP, jeune, parents	Fermeture du PSII
8.1	Gestionnaires désignés au dossier du CSS ou du CISSS du BSL	
CSS	-Direction d'établissement -Gestionnaire	Étape 8.1 Si nécessaire, transfert du dossier vers une structure appropriée pour des cas complexes
CISSS	-TS autorisé au dossier -Chef de service	